

Paris: La «guerre» sur les nuisances nocturnes reprend entre fêtards et riverains excédés

20minutes, 10 février 2015, *Romain Lescurieux*

Paris. Sa nuit, son bruit, ils n'en peuvent plus. [Une trentaine d'associations de riverains regroupées dans le réseau «Vivre Paris» se réunissent ce mardi soir](#) pour dire stop aux nuisances nocturnes. Cette réunion publique organisée salle Jean Dame (2ème), qui tournera autour du thème «nuisances nocturnes, une fatalité?», a pour objectif de «sensibiliser et faire pression sur la Mairie de Paris et la Préfecture de Police», [affirme Gilles Pourbaix, porte-parole du réseau.](#)

«Faire bouger les choses»

[En affichant sur leur site](#) «le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour», le collectif veut désormais faire «bouger les choses». Car pour Gilles Pourbaix, le temps de la discussion et de la médiation est révolu. «Pendant quatre ans, nous avons assisté aux Etats Généraux de la Nuit et ça n'a mené à rien», s'exclame-t-il. Mis en place en 2010, ce comité a été remplacé par [le conseil de la Nuit, instance collégiale, qui s'est réunie pour la première fois début décembre 2014](#), sous la houlette d'Anne Hidalgo, Bruno Julliard, et de Frédéric Hocquard, conseiller délégué en charge de la Nuit. La seconde session se tiendra en juin, après une série de sept groupes de travail prévue jusqu'au mois d'avril, dont le prochain se tient ce mercredi avec pour thème: La tranquillité publique. De quoi électriser davantage l'ambiance.

«Ce qu'ils appellent bruit, nous appelons ça musique»

D'un côté, Gilles Pourbaix, donc, pour qui la situation «se dégrade», de la Buttes aux Cailles au Marais, en passant par le Canal Saint-Martin, la rue Jean-Pierre Timbaud, Belleville et Ménilmontant. «Nous ne voulons que l'application de la loi: Fermeture des bars à 2 heures du matin, pas de consommation d'alcool sur la voie publique, que la police se déplace quand il y a tapage nocturne et fermeture administrative de dix jours, pour les établissements qui ne respectent pas les règles», détaille le porte-parole. De l'autre côté, des noctambules qui fulminent.

«Ce qu'ils appellent bruit, nous appelons ça musique. Ce qu'ils appellent brouhaha, pour nous ce sont des rires et de la bonne humeur», raille Clément Léon R, avec une pointe de provocation. [Ce «maire de la nuit» élu fin 2013](#), s'oppose à ces «fondamentalistes «dont la seule proposition est de fermer les bars». Sur les réseaux sociaux, il appelle d'ailleurs à «boire un verre» ce mardi devant la salle. Lui, qui déplore les «nombreuses restrictions malgré des améliorations» de la vie la nuit.

«Il faut préserver un équilibre»

«Les établissements gèrent de mieux en mieux leur clientèle. Même si parfois ça les dessert. Et les clients aussi sont plus respectueux», note Clément Léon R. [Frédéric Hocquard, conseiller délégué en charge de la Nuit](#) reconnaît ces résultats, sur fond de baisse sensible des fermetures administratives, et veut continuer d'accompagner tous les usagers de la nuit. «Avec 9.000 établissements recensés par la Préfecture, Paris est sur bonne dynamique. Les bars ont fait de gros efforts, en matière de prévention et d'isolation», explique-t-il. Selon lui, [cette énergie demande toutefois «médiation et régulation](#) de l'espace public dans certaines zones». «Notre dispositif renforcé en présence policière au Canal l'été dernier pourrait

s'étendre rue Jean-Pierre Timbaud. Car il faut préserver un équilibre», ajoute le conseiller délégué. Droit de dormir, droit de sortir.

Source : <http://www.20minutes.fr/paris/1537467-20150210-paris-guerre-nuisances-nocturnes-reprend-entre-fetards-riverains-excedes>